

7-1-2
Décisions
Budgétaires

**CONSEIL MUNICIPAL de
St-Thomas-de-Cônac**
(Charente-Maritime)
Délibération N° 2025_08

Séance du 17 février 2025 à 20h00

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation
11/02/2025

Date d'affichage
18/02/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

24/02/2025

et publication du :

24/02/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept février à 20h00, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hughes SCIARD

Etaient présents :

Mme CHAUSSE Tracey, M. COULON Hervé Jean-Noël, Mme COUNIL Marie-Hélène, M. COURPRON Jean-Claude, M. COURPRON Tony, M. FEUGNET Christophe, Mme MARCHAIS Gisèle, M. POINTREAU Nicolas, M. SCIARD Hughes, Danielle POUZAUD, M. DELAGE Vincent, M. LATASTE Fabrice.

Procurator(s) : Didier CASTANO à Marie-Hélène COUNIL

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : Didier CASTANO, Mme TESSIER Georgette, M. FARFIER Floris

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Tracey CHAUSSE

Objet : Affectation des résultats 2024/LOTISSEMENT DES CHENES

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Hughes SCIARD, Maire, après avoir approuvé le compte financier unique du Lotissement des Chênes de l'exercice 2024, le 17 février 2025,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,

Constant que le compte financier unique du Lotissement des Chênes fait apparaître :

| | |
|---|----------|
| Un déficit de fonctionnement de : | 0,00 € |
| Un déficit reporté de : | 0,00 € |
| Soit un déficit de fonctionnement cumulé de : | 0,00 € |
| Un excédent d'investissement de : | 804,40€ |
| Un déficit des restes à réaliser : | 0,00 € |
| Soit un excédent de financement de : | 804,40 € |

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 du Lotissement des Chênes comme suit :

| | |
|--|-----------------|
| RESULTAT D'EXPLOITATION DU 31/12/2024 : DEFICIT | 0,00 € |
| AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE 1068 : | 0,00 € |
| RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT 002 | 0,00 € |
| RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE 001 EXCEDENT | 804,40 € |

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à ST THOMAS de Cônac

Le Maire, Hughes SCIARD



TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Sous le N° 017 – 211704101-20250217-2025_08-DE

Accusé de Réception Préfecture

Reçu le : 24/02/2025